

La seigneurie de Goincet

Mireille Busseuil

Le dépouillement de quatre terriers et d'une charte conservés à la Société Historique et Archéologique de la Diana a permis de dévoiler un cours pan de l'histoire de cette petite seigneurie et de sa maison forte méconnue que rien ne laisse deviner sur le terrain. D'autres documents sont venus compléter cet historique.

Historique

La première mention de *Goincet*, en 1230, concerne une grange nouvellement acquise par Baron *del Fesc*. Ce dernier avait échangé des biens¹, acquis de Guillaume de Rochebaron, pour quinze livres, contre tout ce que possédaient Bertrand et Guillaume Lambert, chevaliers vellaves, dans les territoires et seigneuries de *Goincet*, *Jullieu* et *Naconne*. Ces biens relevant de la mouvance comtale, Bertrand et Guillaume Lambert en rendirent hommage à la même date². Dans cette transaction Baron du Fesc devint seigneur de cens de *Goincet*, *Jullieu*, *Naconne*³.

Baron du Fesc en tant que bourgeois de Montbrison bénéficiait de l'exemption du service militaire, comme ses hommes. Lors de l'acquisition du fief de *Goincet*, le comte l'étendit également aux hommes de *Goincet*².

En avril 1230, Baron du Fesc reconnaissait tenir en fief du comte de Forez, *les choses à lui cédées* par Bertrand et Guillaume Lambert, à *Goincet*, *Naconne* et *Jullieu*⁴.

Les origines de la seigneurie de *Goincet* semblent se superposer avec celles de Poncins. Dès 1173, le château de Poncins relevait du comte de Forez. Avant 1240, Marquise, fille du comte Guy III et d'Alix de Sully, épousa Guy, vicomte de Thiers, et lui apporta le château de Poncins qui était de son apanage. Avant 1270, leur fils, Hugues de Thiers, était dit seigneur de Poncins. Décédé sans enfant la

seigneurie fut aliénée par la maison de Thiers au profit de celle de Lavieu⁵.

En juin 1260, la seigneurie de *Goincet* fut démembreée de celle de Poncins et vendue par Guy de Thiers à Simon du Fesc, bourgeois de Montbrison. Elle comprenait alors 25 tenanciers⁶.

Jusqu'à cette date, Baron du Fesc et son fils, Simon, en tant que seigneurs censitaires possédaient seulement le domaine utile de *Goincet*. Le démembrement et l'achat de la seigneurie par Simon faisait de lui un seigneur détenant la propriété éminente de *Goincet* et donc le véritable propriétaire de la seigneurie⁷.

En 1302, Jean Geoffroy de Charlieu, chanoine à Notre-Dame de Montbrison, apparaissait comme co-seigneur de *Goincet* par héritage de sa grand-mère Marguerite du Fesc, fille de Simon. A la même date, Jean de Lavieu, seigneur de Poncins, contraignait Jean Geoffroy de Charlieu à lui avouer en franc-fief, le village de *Goincet*⁸. Ce dernier, à la suite d'un compromis passé entre lui et Jean de Lavieu, seigneur de Poncins, chevalier, reconnaissait par simple reconnaissance verbale, sans aucun serment de fidélité ou tout autre hommage, tenir en fief franc et libre, du seigneur de Pon-

⁵ Auguste Bernard : *Histoire du Forez, Chapitre VII, Moyen-âge ; seconde race des comtes ;* Jean Marie de La Mure : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, Volume 1, p. 190 et p.195

⁶ E. Fournial : *Les villes et l'économie d'échange en Forez*, p. 346 in Claude Colombet-Lasseigne : *Les hommes et la terre en Forez à la fin du Moyen Âge : la seigneurie rurale face aux crises des XIVe et XVe siècles*

⁷ Le seigneur détient la propriété éminente et le tenancier la propriété dite utile, c'est-à-dire que le paysan, ou toute autre personne qui a pris à cens une parcelle ou un domaine, est en quelque sorte un locataire. Un locataire perpétuel certes, mais assujéti au paiement de redevances dont le paiement seul lui garantit l'usage de la terre

⁸ E. Perroy : *Les familles nobles du Forez, au XIIIe siècle*

¹ Le Cros, La Vou et La Combe situés en Haute-Loire, entre Rozier-Côtes-d'Aurec et Rochebaron

² Charte de Forez n° 51

³ Le cens est la redevance annuelle, foncière et perpétuelle qui est due par celui qui possède la propriété utile d'un fonds, appelé censive, à celui qui en possède la propriété éminente, appelée seigneurie

⁴ Communes de Poncins, Cleppé et Saint-Etienne-le-Molard. Arch.nat., P. 493², cote 1121.- Id., pp. 38

cins, ses maisons et village de *Goincet* et leurs appartenances⁹.

Bernarde du Fesc, fille de Simon, co-dame de *Goincet*, testa le 24 août 1314. Elle fonda une chapelle et une prébende à *Goincet* en 1313 et nomma comme héritière Cécile, sa fille, mariée à Jean Lardier¹⁰.

Jean Lardier, trésorier du comte de Forez, devint seigneur de *Goincet*¹¹. Leur fils Simon se maria avec une demoiselle Marcilly, fille d'un bourgeois montbrisonnais. En 1357, la seigneurie fut la propriété de leur fille Marguerite qui décéda sans enfants. Les biens de la famille passèrent probablement à la belle-famille puisqu'un certain Guillaume Marcilly est dit seigneur de *Goincet* en 1382. Ce dernier décéda en août 1382, de la peste, bientôt suivi de sa fille Jeannette, unique héritière. L'oncle de cette dernière ayant renoncé à l'hoirie, le juge de Forez désigna le 12 novembre 1382 deux notaires curateurs à l'hoirie vacante et en février 1383, la seigneurie de *Goincet* fut adjugée au chapitre de Montbrison¹².

A partir de cette transaction, les archives sont muettes sur le devenir de la seigneurie.

Les familles

Fesc

Cette famille, probablement originaire de la *villa del Fay* près de Montbrison¹³ est une des plus anciennes familles bourgeoises de Montbrison. Le premier représentant connu est Pierre du Fesc : *ortis Petri del Fesc*¹⁴. Suit Baron (c.1230-1252) bourgeois père de Simon (c.1258-1266), de Cécile, nonne puis abbesse de Bonlieu, et de Marguerite, épouse de Philippe Ogier. Simon fut le plus marquant de sa famille.

Bernarde du Fesc, fille de Simon, co-dame de *Goincet*, testa le 24 août 1314. Elle élisait sépulture dans le tombeau où reposait son « cognat » Nicolas de Charlieu et mentionnait ses cousin de Charlieu. Elle fonda une chapelle et une prébende à *Goincet* en 1313 et nomma comme héritière Cécile, sa fille, mariée à Jean Lardier¹⁵.

⁹ Cabinet de M. Léon de Poncins, terrier Poerii

¹⁰ Charte de Forez n° 1446

¹¹ E. Fournial : *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIIIe et XIVe siècles*

¹² E. Fournial : - *idem* -

¹³ Cartulaire des Francs Fiefs, p. 280

¹⁴ Charte de Forez n° 1324

¹⁵ Charte de Forez n° 1446

Ogier

Originaire de Saint-Marcellin ou de Sury-le-Comtal, où elle était fieffée, la famille était déjà installée à Montbrison dès la fin du XIIe siècle. Pierre Ogier est le premier membre de cette famille à être connu : caution en 1245 et en 1247, il scella de son sceau, preuve de son appartenance à la bourgeoisie. Marchand et banquier, il mourut avant mars 1258. Il avait épousé Marguerite, fille de Simon du Fesc avec laquelle il avait eu : Mathève, épouse de Laurent du Verney ; Béatrice, femme de Jean de Vaure et deux fils dont un fut chanoine de Montbrison. L'autre fils, Martin, bénéficia largement de la situation acquise par son père. Marié à Béatrice Chambon, ce fut un riche banquier. Leurs fils aîné, Jean, connu de 1271 à 1313, eut la même activité que son père et accrut considérablement le patrimoine familial. Il acquit le tènement de *Charlieu* à Montbrison, des rentes à Saint-Rambert, Saint-Victor-sur-Loire et une grange à Marcilly-le-Châtel. Ses enfants furent : Luce, mariée à un bourgeois Lyonnais ; Béatrice, épouse d'Etienne de Curraize ; Philippa, nonne à Bonlieu ; Jean, chanoine de Montbrison, co-seigneur de *Goincet* par héritage de sa grand-mère ; Philippe, décédé sans postérité et Martin, l'aîné. Ce dernier et ses descendant continuèrent l'œuvre de leurs ancêtres et s'éteignirent à la fin du XIVe siècle¹².

Lardier

La famille apparut à Montbrison dès 1194 avec Guillaume Lardier. Une descendance suivit ne peut être possible qu'à partir de 1278 avec Thomas Lardier et ses deux fils : Thomas et Jean.

Jean fut le seul à marquer l'histoire de la famille grâce à ses activités : bourgeois, marchand drapier, entrepreneur. Mais c'est surtout comme banquier qu'il joua un rôle de premier plan de 1309 à sa mort (après le 18 mars 1348). Caution et banquier du comte Jean 1er, il devint trésorier du comte de 1317 à l'avènement de Guy VIII qui le nomma auditeur des comptes en 1333. Commensal de l'hôtel du comte, Jean avait acquis une immense fortune.

Jean Lardier avait épousé Cécile, petite-fille et héritière de Simon du Fesc, qui lui avait apporté la seigneurie de *Goincet*. Leur fils, Simon semble avoir renoncé aux affaires et se retira sur sa terre de *Goincet*. Il se maria modestement avec la fille d'un Marcilly, bourgeois de



Figure 1 : village de *Goincet*, essai de localisation de la clôture et de la place ronde

Cadastre Napoléon de 1827

Montbrison. Ils n'eurent qu'une fille qui décéda sans postérité¹².

Marcilly

Affiliés aux prévôts ou viguiers héréditaires de Marcilly, ces bourgeois vinrent s'installer à Montbrison. Deux frères Jean et Thomas de Marcilly sont notables montbrisonnais au début du XIV^e siècle. Jean testa en 1310 et laissa cinq enfants. Thomas fit son testament en 1316 ; il était père de cinq filles et un garçon. Sa descendance s'éteignit avec Hugues après 1346.

La descendance de Jean fut plus longue et continua à s'enrichir. Un de ses petits-fils, Jean, fut associé avec Thomas Tronel pour la ferme du péage et la leyde de Montbrison. A partir de 1355, il se retira des affaires pour vivre sur ses terres. Son fils aîné, Guillaume, reprit les affaires familiales et devint seigneur de *Goincet* par héritage. En effet, une fille Marcilly avait épousé Simon Lardier, seigneur de *Goincet*. Guillaume décéda en août 1382, de la peste, bientôt suivi de sa fille Jeannette, unique héritière¹⁶.

Le territoire

Il comprenait des parcelles non bâties (terres, champs, verchères, bois....) et des maisons formant le hameau de *Goincet*. Les tenanciers de ces biens, notamment ceux non bâtis ne résidaient pas obligatoirement au hameau.

¹⁶ E. Fournial : *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*

Entre 1357 et 1411, leur nombre allait augmenter : de 25 en 1260, la seigneurie de *Goincet* passera à 37 en 1357, puis 52 en 1411¹⁷. L'extension de la superficie ou un morcellement de la seigneurie peut expliquer cette forte augmentation de population dans une période de fort déficit humain (peste noire et guerre de cent ans).

Le tènement de *Goincet* était séparé de celui de Jullieu par un grand fossé : *En gutta Robodi, juxta fossatum quod dividi tenam domini de Julliaco et de Goncello ex occidente ...*¹⁸

Les repérages mentionnés dans les terriers placent le hameau entre le chemin de Poncins à Saint-Foix et celui de Feurs à Boën.

En suivant les terriers, il ressort que le hameau comprenait une maison forte dont la première et unique mention date de 1357 : *Margarite filia Symonis Larderii quondam burgensise Montebrisoni ratione domus sue fortis de Goyncello*¹⁹. Elle était accolée à l'intérieur d'une clôture *juxta clausum*²⁰ de même que cinq maisons, une église, une hostellerie, un four et une place ronde :

- la maison de Thomas Otardi proche du chemin de *Chalmillanges* à Sainte-Foix²¹

¹⁷ 1357, terrier Poerii, 6F 266 ; 1411, terrier Charey, 6F 266 ; Etienne Fournial : *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*

¹⁸ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 4

¹⁹ Terrier Poerii, 6F 266

²⁰ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 5

²¹ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 1



Forez
De gueules au dauphin d'or



Thiers
D'or au lion de gueules



Charlieu
Écartelé d'argent et de sable

Figure 2 : les blasons
DAO M. Busseuil

- la maison de Johannes Fedis proche du chemin de Poncins à Sainte-Foix à l'est²²
- La maison de Johannis Alayssonis²³
- la maison de Catharine Uxonis au nord proche du chemin de Goincet à Sainte-Foix à l'est²⁴
- la maison de *Matheus Alberti : domum in muram*²⁵
- une place ronde : *in platea rotunda juxta closum magnum*²⁶ ; sur le cadastre de 1827, une parcelle de forme circulaire pourrait correspondre à cette place
- une hostellerie ou une maison d'accueil : *super hospiteo*²⁷
- un four : *furum de Goincel ex meridie*²⁸
- une église : *dicte ecclesie ex occidente*²⁹ ; il s'agit probablement de la chapelle fondée par Béatrice du Fesc, en 1313.

Insignifiant territoire, dont la première mention concerne seulement une grange en 1230, *Goincet* devint une seigneurie détenue par des familles bourgeoises. Sortie de l'anonymat durant un peu plus d'un siècle, grâce à des terriers, elle disparaîtra à nouveau des archives. La découverte future de nouveaux documents permettra peut-être de continuer l'histoire de cette modeste seigneurie similaire à tant d'autres qui morcelaient le Comté de Forez.

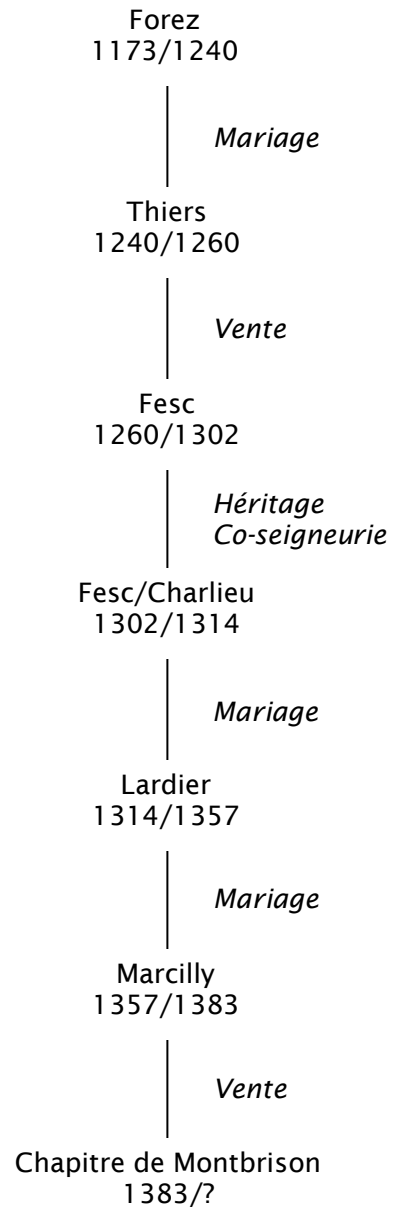


Figure 3 : mutations de la seigneurie de Goincet

²² 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 3

²³ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 5

²⁴ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 13

²⁵ 1411, terrier Charey, 6F 266, f° 62

²⁶ 1411, terrier Charey, 6F 266, f° 72v

²⁷ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 8v

²⁸ 1357, terrier Poerii, 6F 266, f° 1

²⁹ 1411, terrier Charey, 6F 266, f° 64v